



MINISTÈRE  
CHARGÉ DES SPORTS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



DISPOSITIF **GRATUIT** \*

\* LICENCE FFSA 37€ + Assurance RC

0,95€ obligatoires

Avoir un **Certificat Médical**

GRUPE DE  
**8** ENFANTS  
Maximum



Nombre de séances

10 x



1 heure

POUR LES ENFANTS EN  
SITUATION DE HANDICAP  
MENTAL AGÉS DE 6 À 14 ANS

VACANCES AVRIL  
DU 12-04-21 AU 23-04-21  
STADE NAUTIQUE  
BASSIN INTERIEUR  
DE 16H À 17H

Le dispositif National **J'apprends à Nager** s'inscrit dans le cadre du Plan Interministériel « **AISANCE AQUATIQUE** »  
Il permet aux enfants de découvrir le milieu aquatique d'y évoluer en toute sécurité, (être présent sur les 10 séances).

Il s'adresse aux jeunes enfants en situation de handicap mental et/ou Psychique ne sachant pas nager, ou peu.

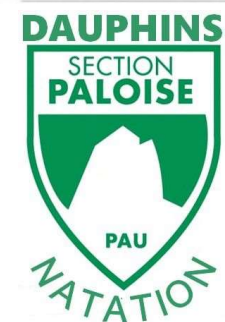
Ce dispositif vise plusieurs objectifs :

- Appréhender le milieu aquatique
- Savoir Nager
- Pratiquer des activités aquatiques et nautiques en toute sécurité
- Prévenir les noyades.

A l'issue du stage, le passage de différents tests (fait par l'évaluatrice ENF du club)

- Les paliers de l'aisance aquatique
- L'Explora'Nage
- Le Sauv'Nage

est proposé aux pratiquants afin de valider leurs compétences.



RENSEIGNEMENTS

06-74-60-75-21

coach@dauphinsectionpaloise.fr

**PAU** Capitale humaine